

Vue de la tuilerie du comte Philippe de Hanau, près de Hatten, 1574. ADBR, 3 B 1546/1. © Archives départementales du Bas-Rhin.

Vous recherchez un lieu ou un monument ?

Mode :

- [Liste](#)
- [Mosaique](#)

En savoir plus



- [Mener une recherche dans les documents cadastraux](#) Créé par Napoléon par la loi du 15 septembre 1807, le cadastre est un document fiscal très souvent consulté aux Archives départementales. Souvent détourné de son objectif initial, le cadastre est utilisé pour reconstituer l'histoire d'une maison ou d'un terrain.



- [Retracer l'histoire de sa maison](#) Les Archives départementales vous proposent un itinéraire de recherche présentant les principales sources à consulter lorsque vous cherchez à établir l'histoire de votre maison.



- [Droits d'eau et moulins à eau](#) Quelques conseils afin de vous aider à mener des recherches sur un moulin ou toute autre installation utilisant la force de l'eau, ainsi que sur la réglementation qui régit ces biens.



- **Châteaux et monuments historiques** Les Archives départementales mettent à votre disposition une fiche afin de vous aider à mener des recherches sur un château ou sur un monument historique.



- **Edifices religieux**



- **Monuments aux morts** Les Archives départementales mettent à votre disposition une fiche afin de vous aider à mener des recherches sur un monument aux morts dans le Bas-Rhin.



- **Manufacture d'armes blanches à Klingenthal** Klingenthal est un hameau du Bas-Rhin situé dans l'arrondissement de Molsheim, canton de Rosheim. Klingenthal est une annexe des communes de Boersch et d'Ottrott, séparées par la rivière Ehn qui partage le hameau en deux.



- **Installations classées** L'histoire des sites de production relève principalement des archives de leurs propriétaires ou des entreprises qui les exploitent. De nature privée, les documents qu'elles produisent n'entrent pas par voie de versement aux Archives départementales du Bas-Rhin, mais par voie extraordinaire (don, dépôt,...). Certaines d'entre elles ont ainsi choisi, avant leur radiation ou même au cours de leur activité, d'y céder leurs documents. Mais en grande majorité, leur dissolution entraîne la disparition de leurs archives.



- **Domages de guerre** A l'occasion du Centenaire de la Première Guerre mondiale, les Archives

[départementales vous proposent cet état des sources sur les dommages de guerre. Sont ici pris en compte les dommages liés à la guerre de 1870, la Première et la Seconde Guerres Mondiales.](#)

N'oubliez pas le notariat !



Archives religieuses : un aperçu

Contact & Information

DIRECTION DES ARCHIVES DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE DU BAS-RHIN

6 rue Philippe Dollinger

67100 Strasbourg

Tél : +33 (0)3 69 06 73 06

Fax : +33 (0)3 69 33 21 39

Courriel : archives@bas-rhin.fr

Web : <http://archives.bas-rhin.fr>

Salle de lecture ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h le premier jeudi du mois

